

La Gazette de la Lône

Magazine municipal de la commune d'Ancône

numéro 110 décembre 2023



Décorations de Noël à Ancône : naturelles et originales !

Un grand merci à tous les bénévoles
qui s'investissent pour tous nous émerveiller

INTERVENTION 7 JOURS/7
06-65-47-71-23

A BOUT DE BRANCHE

URGENCE BOIS

NOUS SOMMES LÀ!

Arboriste Grimpeur / Paysagiste
Taille et Soins des Arbres

Élagage / Abattage / Démontage délicat
Évacuation, Désouchage
Débranchage, Taille de hache
Entretien de Parcs et Jardins
Création, Irrigation, Engazonnement

Disponibilité 24/7 en cas d'urgence
CRÉDIT IMPÔT 50% SUR L'ENTRETIEN DU JARDIN

TAXI CHALANCON

ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure

Transports de malades assis
Transports privés / professionnels
Toutes distances

04-75-01-56-11

Imprimerie OFFSET 111

111, Rue Pierre Julien
26200 MONTEILIMAR

Tél. : 04.75.51.90.37
Email : offset111@sfr.fr

Intermarché

LeDRIVE Intermarché

véhicules utilitaires à louer

Intermarché SUPER

OUVERT
Du lundi au samedi
8h30/19h30
Dimanche
9h/12h30

Tel. 04 75 01 89 44

25 rue Paul Loubet
Quartier du bouquet


CABINE PHOTO

DISTRIBUTEUR BAN CAIRE

LAVERIE AUTOMATIQUE

GAZ

GONFLAGE

STATION SERVICE 24h/24

Netto

220 Route de Marseille

1 000 PRODUITS À PRIX IMBATTABLES TOUTE L'ANNÉE!

Un chariot, ça ne rentre pas dans un panier.
Parce qu'on ne peut pas se contenter d'une sélection de produits «anti-inflation», Netto vous garantit un vrai plein de courses toute l'année à prix imbattables

FRAIS DU CHOIX ET DES PRIX BAS

DESTOCKAGE

OUVERT
Du lundi au samedi
8h30/20h00
Dimanche
9h/12h30

Tel. 04 87 26 01 30

Netto
ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

RÉNOVER SON BIEN IMMOBILIER C'EST MAINTENANT !

Montélimar Agglomération s'engage dans un programme ambitieux d'Amélioration de Habitat avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

► Pour lutter contre les
polluants énergétiques
et l'habitat indigne

► Pour favoriser la
conversion vers des
modes de chauffage
plus économiques et
écologiques

► Pour adapter
le logement à
la vieillesse et
au handicap

COMMENT S'Y PRENDRE ?
RIEN DE PLUS FACILE !

étape 1

Je contacte la Maison des Projets Immeuble "L'Occitan" (à côté de l'Office de Tourisme), 2 rue du 45^e régiment - Permanence SOLIHA sans rdv le vendredi de 8h30 à 12h30

étape 2

Je bénéficie de conseils et d'un accompagnement technique (visite du bien concerné pour définir ses besoins)

étape 3

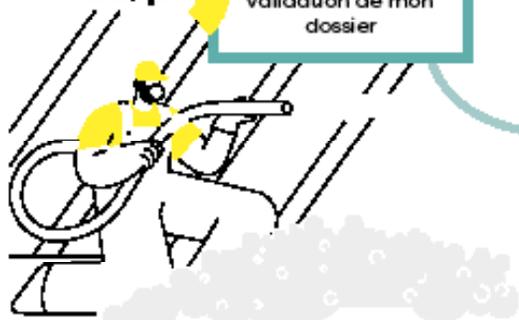
Je dépose mon dossier de demande de subvention avec l'appui de l'expert

étape 4

Je réalise mes travaux après la validation de mon dossier

étape 5

Je fournis les justificatifs demandés pour bénéficier de ma subvention



Tout au long des étapes, je suis accompagné gratuitement dans mes démarches par l'expert SOLIHA Drôme missionné par la Ville et l'Agglomération.

L'AGGLO MET À VOTRE DISPOSITION
D'AUTRES CONTACTS

» LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET DE L'HABITAT (SPPEH)
Contactez le 04 75 28 22 53

» URBANIS

Contactez le 04 75 51 18 28

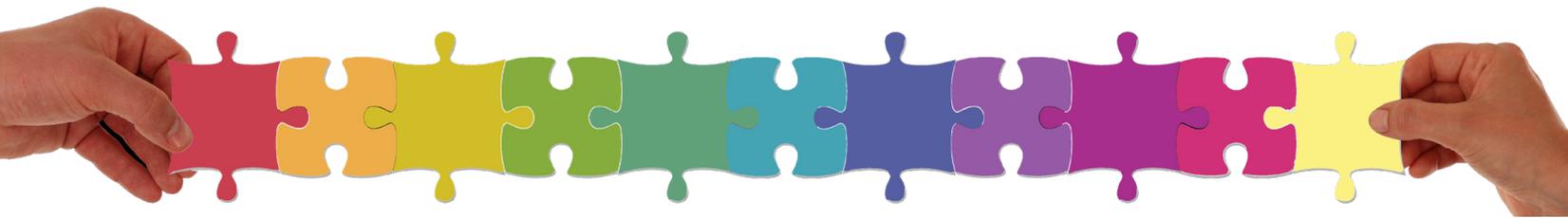
Pour des travaux de structure, d'adaptabilité de votre logement, de revêtement de façade, ou encore un mix de travaux, URBANIS vous conseille sur les aides disponibles en fonction de votre situation.



» AUTRES AIDES FINANCIÈRES

- Certificat d'Économie d'Énergie
- Ma Prime Rénov
- Ma Prime Rénov Sérénité
- Le Département
- Montélimar-Agglomération
- Les Caisses de retraite

Sommaire



p 6-7	Informations municipales
p 8-11	Budget
p 12-13	Vie scolaire
p 14-15	Fêtes de fin d'année et voeux
p 16	Projet de la ludothèque
p 17	Photo de Nathan
p 18	Santé
p 19	Etat civil
p 20-21	Montélimar Agglomération
p 22-27	Vie associative
p 28	Portrait de Mikael Léonien
p 29	Agenda
p 30	BD de Jean-Marie
p 31	Idée recette

COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET
Rédacteur en chef : Commission information,
40 Grande rue, 26200 ANCÔNE.
04 75 92 59 90 redaction.gazette@mairie-ancone.fr
Rédacteurs : élus, associations, écoles,
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs, pixabay.fr
Illustration & BD : Jean-Marie Mollier
Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 700ex, semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.

Le mot du maire



Chères Ancônaises, chers Ancônais,

Les fêtes de fin d'année sont propices aux moments de partage, de rassemblement et d'échange. Cette période reste chère à nos cœurs et nos associations y participent grandement, notamment par l'organisation de manifestations en réunissant leurs adhérents et les villageois autour de moments conviviaux qui participent à la vie de notre village. Nous retrouverons Le Sou des écoles avec l'organisation d'ateliers pour préparer les fêtes, l'ADL, nous accueillera pour son rendez-vous hivernal avec son marché de Noël et ses exposants qui nous régaleront avec leurs produits régionaux.

Nous vous donnons donc rendez-vous afin de partager ces moments de convivialité.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

*Bonnes Fêtes de fin d'année
Bien à vous
Christophe FERET*

INFORMATIONS MUNICIPALES



MAIRIE D'ANCÔNE

Accueil du public : du lundi
au vendredi 8h30-12h30,
samedi 10h-12h

04 75 92 59 90
Astreinte 06 37 10 86 71

accueil@mairie-ancone.fr

LA POSTE



BUREAU DE POSTE

Votre bureau de POSTE
au cœur du village, avec
parking, vous accueille :
lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 13h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
Tél. 04 75 49 82 73

Vous pouvez y réaliser
les opérations courantes :
achats timbres ordinaires
et philatéliques, achats
emballages colis, lettres
suivies, enveloppes à
bulles, retrait sur compte
CCP ou EPARGNE, dépôt
compte CCP ou EPARGNE,
remise de chèques sur vos
comptes, envoi courriers
ordinaires + suivis + colis
toutes destinations, service,
réexpédition de courrier,
poste restante, garde de
courrier, mise à disposition
de vos avisés (courriers +
colis).

Suivez la bibliothèque sur



L'équipe de la bibliothèque se mobilise pour vous proposer, outre les prêts de livres, des ateliers d'écriture (sur inscription les 29 novembre, 10 janvier et 28 février 2024) et des ateliers manuels. Le 8 novembre il était sur la thématique «J'apprends à dessiner les animaux» (pour les + de 5 ans). D'autres ateliers seront organisés, merci de suivre les actualités sur les réseaux sociaux. L'heure du Conte est également proposé régulièrement pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Le fonds s'enrichit chaque année par l'achat de romans, documentaires et BD pour adultes et enfants. La médiathèque de prêt de Valence nous permet aussi d'avoir 600 nouveaux ouvrages par an. Les élèves du village ont la chance d'en bénéficier puisque, chaque lundi, ils viennent choisir un livre.

Venez nous rendre visite pour consulter et lire sur place ou emprunter (abonnement 8€/an).



Bibliothèque Ancône

57 Grande rue, 26200 Ancône

Horaires d'ouverture : le mardi de 9h à 12h et le mercredi de 16h30 à 18h30 également pendant les vacances scolaires.

04 75 54 83 31

Cotisation annuelle 8€ / adulte (gratuité pour les moins de 18 ans) pour emprunter 4 livres, magazines, support audio pendant 4 semaines.





CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION 2023 SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Une brochure a été distribuée courant octobre 2023 dans toutes les boîtes aux lettres des 656 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes concernées par les risques industriels majeurs.

Elle est déclinée en 16 versions correspondant aux différents « bassins d'information ».

Il existe plus de 120 établissements industriels dits « à risques majeurs » en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dont certains près de chez nous.

Au sommaire de ce guide des bons réflexes en cas d'accident : une présentation de la campagne, des moyens d'alerte en cas d'accident, des consignes à appliquer en cas d'alerte et des mesures prises pour réduire les risques.

Vous trouverez également de courtes présentations des établissements industriels présents dans chaque bassin, assorties d'un QR code renvoyant vers une information complète en ligne.

alerte nucléaire je sais quoi faire ! Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1** Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment 
- 2** Je me tiens informé(e) 
- 3** Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école 
- 4** Je limite mes communications téléphoniques 
- 5** Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction 
- 6** Je me prépare à une éventuelle évacuation 

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuits

NOUVEAUX ARRIVANTS : RENDEZ-VOUS EN PHARMACIE POUR DEMANDER DES COMPRIMÉS D'IODE

La prise d'iode stable est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient se produire en cas d'accident nucléaire. De la conception des centrales nucléaires à leur exploitation, tout est mis en œuvre pour garantir une sécurité maximale. Le risque d'accident ne doit pas être négligé même s'il est très peu probable.

Des flyers sont à votre disposition à l'accueil de votre mairie ou sur asn.fr (Autorité de Sûreté Nucléaire).

BUDGET 2023



INVESTISSEMENT

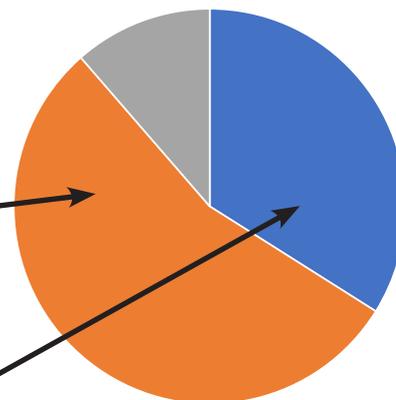
+ 76.677,€
SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL
2023



41 915€ RÉNOVATION
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



26 000€ RÉFECTION DE LA TOITURE
DE LA MAIRIE



Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 05 avril dernier, les élus ont approuvé les comptes administratifs et de gestions de la commune, ainsi que des budgets annexes du service de l'Eau, et d'Ancône Energies.

Concernant le budget général de la commune, la municipalité a décidé d'affecter le résultat positif comme suit :

+ 76.677 € en investissement sur le budget prévisionnel 2023, afin d'assurer des travaux de réfection de la toiture de la mairie (26.000 €), et de réaliser une nouvelle tranche de rénovation de l'éclairage public dans un soucis de sécurité et d'économie (41.915 €).

+ 118.315 € en excédent reporté de fonctionnement.



La dette en capital de la commune a baissé de plus de 104.000 €, à la suite du remboursement des annuités en 2022.

Aucun autre emprunt n'a été contracté.

Le budget primitif 2023 de la commune a ainsi été voté, en tenant compte de ces affectations :

- > En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 960 815 €.
- > En section d'investissement, avec des dépenses prévisionnelles pour un montant de 339 415 €, et des recettes prévisionnelles de 537 000 € ; et en tenant compte des restes à réaliser 2022.

BUDGET 2023



Comment est calculée ma taxe foncière ? Pourquoi a-t-elle augmenté en 2023 ? (source impots.gouv.fr)

Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables. Votre avis de taxe foncière peut également comprendre une taxe d'enlèvement des ordures ménagères calculée selon la même méthode, mais avec un taux spécifique.

La valeur locative cadastrale, donnée de référence, représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Elle peut varier si le bien a fait l'objet de travaux importants, par exemple. Par ailleurs, depuis la loi n°2017-1837 de finances pour 2018 du 30 décembre 2017, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation.

En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071, soit une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

En ce qui concerne les taux applicables, les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat, établissement public foncier) peuvent, chaque année, décider de les faire varier, ce qui induit un impact sur le niveau de votre cotisation. Les taux d'imposition communaux (taxes foncières) ont été réactualisés de 1,99 point, après une douzaine d'année de stabilité. A noter également une prévision à la hausse de 7,1 % des bases d'impositions votées par le Parlement lors de la Loi de Finances 2023, en lien avec le niveau d'inflation de l'année 2022.

BUDGETS ANNEXES

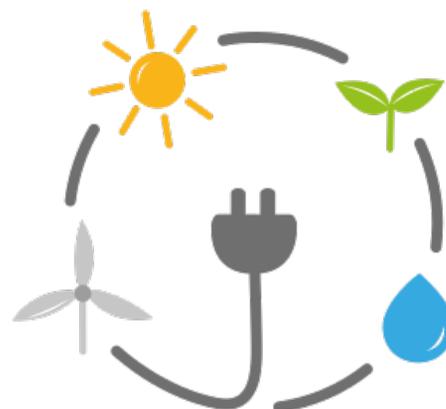


Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2023, les résultats comme suit :

- 1 034 € en déficit reporté de fonctionnement
- + 9 041 € en excédent reporté d'investissement

Il en résulte un budget primitif 2023 comme suit :

- > En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 215 000 €.
- > En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 19 000 €.



le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestions et a décidé d'affecter en 2023, les résultats comme suit :

- + 5 231 € en excédent reporté de fonctionnement
- + 1 201 € en excédent reporté d'investissement.

Il en résulte un budget primitif 2023 comme suit :

- > En section de fonctionnement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 25 000 €.
- > En section d'investissement, avec des dépenses et recettes prévisionnelles, pour un montant respectif à l'équilibre de 120 000 €.

Sont effectivement prévus en investissement, l'installation de deux nouvelles centrales photovoltaïques importantes (cantine réalisée en avril 2023, ainsi que préau du stade prévu pour fin 2023)

Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement :

* Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

* Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

* Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière «Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros»).

* Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

DÉCHÈTERIE
mode d'emploi

Une question ? Un doute concernant l'acceptation de vos déchets ?

Scannez dès à présent à l'aide de votre smartphone ou de votre tablette le code QR ci-contre !

SCAN ME

Retrouvez également ce livret et les informations de vos déchèteries sur notre site www.sypp.fr, rubrique «infos déchèteries»

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JUNIORS

Les élèves de CM1-CM2 se sont mobilisés pour convaincre leurs camarades de classe et se faire élire Conseiller Municipal Jeune. Chacun a mené sa campagne électorale avec respect et motivation. Les élections avaient lieu le 6 octobre dernier à l'école élémentaire d'Ancône.

Le Conseil Municipal des Jeunes permet de découvrir le rôle d'un élu et ses engagements démocratiques et citoyens.

Être CMJ donne la possibilité de s'exprimer et de participer pleinement à la vie de la commune, dans un cadre de découverte et d'apprentissage de nos valeurs républicaines.

Ainsi, les CMJ participent aux cérémonies patriotiques et proposent plusieurs projets pendant leur mandat.



CM1 JUILLET Annette



CM1 LOPEZ Morgane



CM1 BONVINI Jules



CM2 FUMAS Louna



CM2 BERTRAND Lyna



CM2 VASSAL
Lily Rose

VIE SCOLAIRE



Le Maire Christophe Féret, accompagné de Victor Mayeur, de Chantal Reboul et de Marie-Louise Teyssier, conseillers municipaux, ont félicité les nouveaux élus.

Temps récréatif pour les CMJ sortants

Pour remercier les conseillers municipaux jeunes de leur engagement pour la commune durant l'année 2022/2023, la municipalité leur a offert une après-midi récréative au mini-golf de Saint-Gervais-sur-Roubion le 24/09.

Des mamans accompagnatrices se sont portées volontaires pour encadrer la sortie et nous les en remercions.

Les CMJ ont révélé des talents cachés sur le maniement du club et se sont montrés quelque peu stratèges pour gagner la partie ! :)



Commémoration du 11 novembre

Les CMJ sont amenés à participer à différentes cérémonies ou manifestations au cours de l'année.

Ainsi, ils ont participé à la commémoration de l'Armistice le 11 novembre dernier.

Vêtus de leurs écharpes d'élus, ils ont ouvert le cortège du défilé avec le porte-drapeau jusqu'au Monument aux morts.



EXERCICES « ÉVACUATION INCENDIE / ATTENTAT »

Des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire.

Ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Les conditions de leur déroulement et le temps d'évacuation sont consignés sur le registre de sécurité.

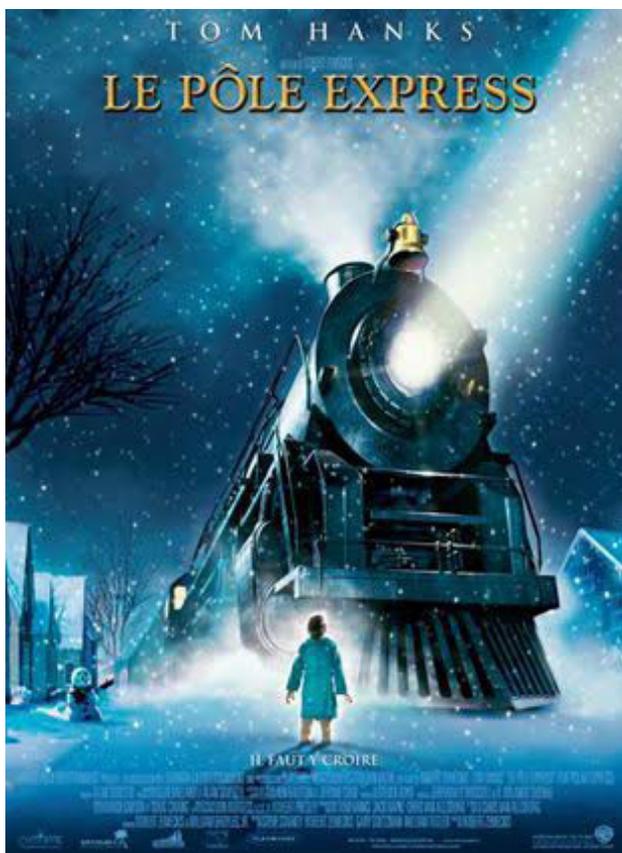
Cette année, l'exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 29/09/2023 et celui de l'alerte attentat le 13/10/2023. Les simulations se sont passées dans le calme sous la responsabilité des institutrices et avec la complicité de Mme BREYSSE Aude adjointe aux affaires scolaires qui était en charge de déclencher les 2 alertes.

ILLUMINATIONS DE NOËL

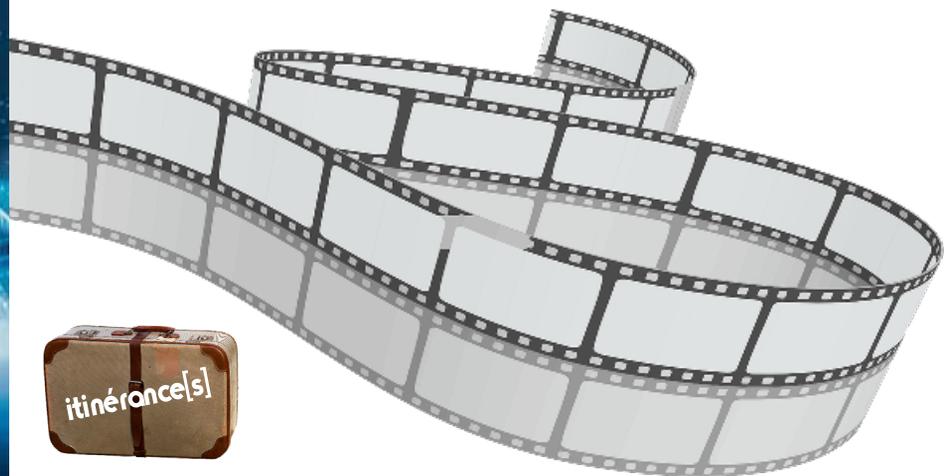
Cette année, avant de se réchauffer autour d'un verre de vin chaud, savoureusement préparé par Francis Plan, que nous remercions, la municipalité vous propose une séance cinéma, dans le cadre des rencontres Itinérance(s).

Le Maire et son conseil municipal vous donnent rendez-vous **samedi 9 décembre**,
Dès 17h30, Salle du Conseil

Dimanche 10 décembre, l'ADL vous propose le Marché de Noël dans la cour de la bibliothèque.



→ *séance cinéma
gratuite*



2024

VOEUX DU MAIRE

Pour ses traditionnels vœux à la population,
le maire Christophe Féret,
son équipe municipale,
les Conseillers Municipaux Juniors

vous donnent rendez-vous

vendredi 12 janvier 2024 à 19 heures
à la salle des fêtes

ANCÔNE : BIENTÔT UNE LUDOTHÈQUE...



Lors du Conseil Municipal de septembre dernier, les élus ont voté à l'unanimité pour la vente du terrain communal dans le domaine intercommunal, dans le cadre du projet de création d'une ludothèque, porté par l'intercommunalité.

La nouvelle ludothèque devrait être livrée fin 2025

Montélimar-Agglomération va déplacer la ludothèque, actuellement située dans le quartier du Plan à Montélimar, dans un bâtiment neuf qui sera construit sur notre commune. Le chantier devrait démarrer en fin d'année 2024, pour une livraison en décembre 2025.

Aujourd'hui, la ludothèque communautaire est située au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier du Plan, dans des locaux de 60 m², qui n'étaient pas destinés à accueillir cette activité à l'origine.

Ce déménagement est un dossier évoqué depuis plusieurs années au niveau de l'Agglomération. A présent, il prend forme.

Les premières informations sur projet...

Montélimar-Agglomération va construire un bâtiment neuf. Il sera situé en face du stade de football d'Ancône, derrière le bâtiment des services techniques. « C'est le premier équipement de l'Agglo qui sera situé dans cette commune », souligne le président de l'Agglomération Julien Cornillet.

Selon les élus, l'emplacement est stratégique, parce qu'il sera accessible à vélo et en bus depuis Montélimar. Vingt places de stationnement seront aménagées devant la ludothèque.

L'équipement pourra accueillir toutes les tranches d'âge, avec trois espaces différents : pour les 0/6 ans, les 6/12 ans et les plus de 12 ans.

Le projet est encore en phase d'étude et se dessine progressivement.



**ZA DAUDEL - 4 ALLÉE MARCO POLO
26700 PIERRELATTE**

**WWW.MSD-PIERRELATTE.FR
CONTACT@MSD.FR
04 75 53 54 57**



**IMPRESSION NUMÉRIQUE - GRAVURE LASER
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE
MARQUAGE TEXTILES...**

Vous habitez sur le territoire de la CPTS Portes de Provence, vous avez besoin d'une consultation avec un médecin généraliste ou un kiné ET vous n'arrivez pas à obtenir un rdv rapidement ?

La CPTS vous propose des RDV :

- avec un médecin généraliste pour une problématique de santé aiguë (fièvre, douleurs, etc...) pas de renouvellement d'ordonnance
- avec un kinésithérapeute pour une 1ère consultation d'urgence pour une entorse de cheville ou un lumbago (il faut avoir une prescription médicale valide).

Appelez-nous au 04 28 37 08 58
Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30




En cas d'urgence vitale, appeler le 15

Vous serez vu par le professionnel de santé à son cabinet

L'épicerie de Mélanie
CAFE

OUVERT
Du lundi au vendredi
8h30/12h15 - 16h/19h
Samedi et dimanche
9h/12h30

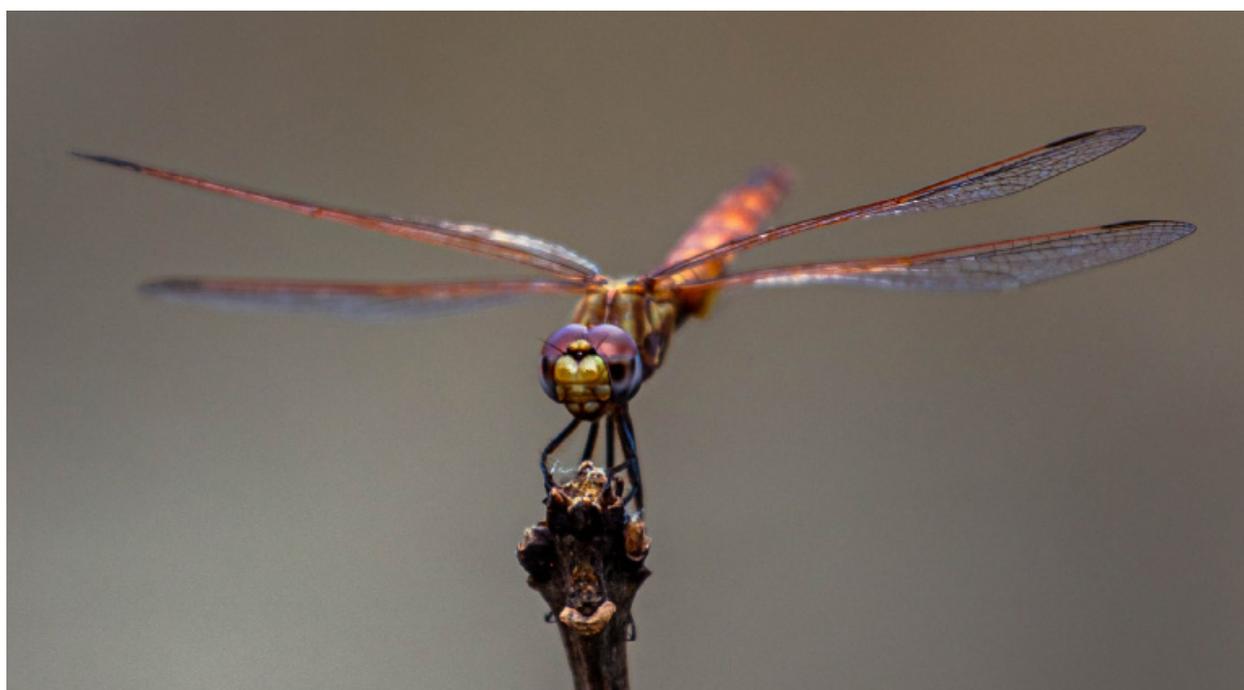



APRO
Bureau

Papeterie
Fournitures et mobilier de bureau

11 rue de la croix 26200 Ancône
Tel. : 06 75 67 64 93
Email : contact@apro-bureau.fr
www.apro-bureau.fr

LA PHOTO DE NATHAN



La libellule rouge sang ou de son nom scientifique (*sympetrum sanguineum*) est une espèce très connue et se trouve facilement au bord de notre lône. Elle aime beaucoup les étendues d'eaux stagnantes ou avec un courant faible et beaucoup de végétation. Chez nous, à Ancône, l'environnement y est propice. Elles se nourrissent d'autres petits insectes. Avant d'être aillée, c'est une larve qui chasse d'autres larves et des tout petits poissons. C'est un insecte totalement inoffensif pour l'homme et nos animaux de compagnie. Merci de votre silence en les observant, plutôt de mai à octobre voire même novembre s'il ne fait pas trop froid.

NOS INFIRMIÈRES PRÉFÉRÉES

Eugénie et Margaux



Nous sommes Margaux et Eugénie, Infirmières Diplômées d'Etat depuis 2020 pour Margaux et 2019 pour Eugénie.

Nous avons évolué au sein de la clinique Kennedy à Montélimar en service de chirurgie pendant 2 ans pour Margaux et 3 ans pour Eugénie qui a aussi fait quelques vacances dans le service d'accueil non programmé de la clinique.

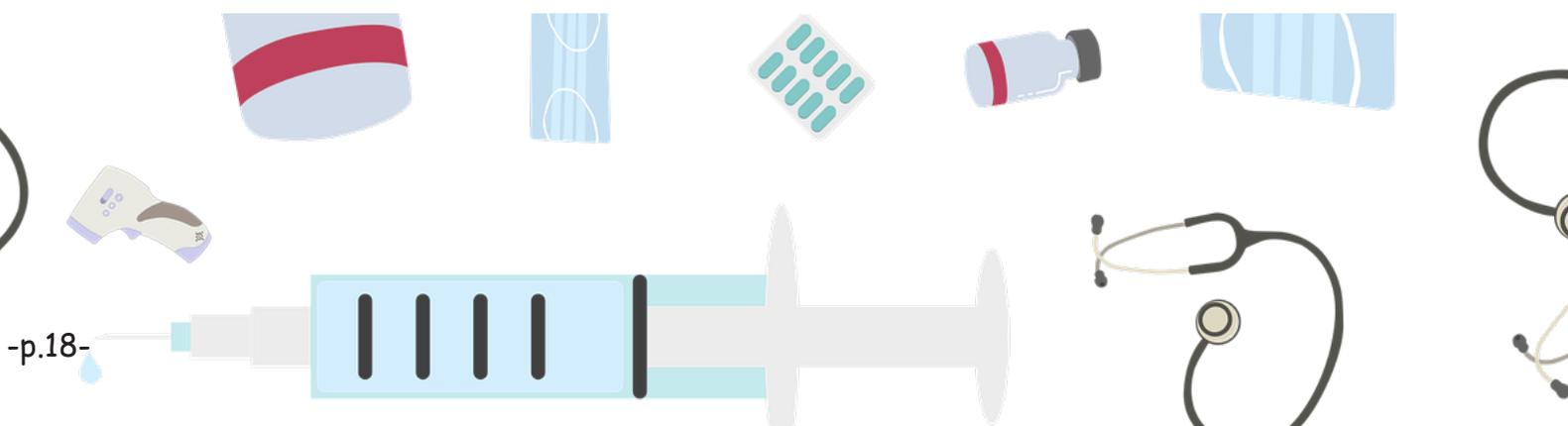
Margaux a aussi de l'expérience au sein d'un cabinet libéral situé à Montboucher dans lequel elle a travaillé durant plusieurs mois avant le rachat du cabinet d'Ancône en octobre 2022.

Nous effectuons des soins divers à domicile ou au cabinet, situé au 42 Grande Rue à Ancône, sur RDV, 7 jours sur 7, fériés inclus.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravies de pouvoir répondre à vos besoins et/ou questions.

Margaux et Eugénie.

Pour joindre le cabinet : 06 12 72 23 78



RECENSEMENT / ÉTAT CIVIL

RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

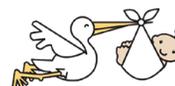
Tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents ainsi que d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

L'un des parents peut faire le déplacement mais il faut que l'enfant concerné soit là également pour signer l'attestation avec les originaux de la carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile pas des copies.

+ d'infos : espace jeune sur majdc.fr.

NAISSANCES

Jules AGOSTA : 26/05/23
Arlo PONGY MURER : 06/09/23
Ayden ROCA : 24/09/23
Théa DOUAY : 8/10/23
Hortense MONTANGERAND : 14/10/23
Héléna CARADONNA : 14/10/23
Ibrahim AMRANI : 20/10/23



MARIAGES

17/06/2023 : Léa LOUVET et Bastien IRANZOLS
1/07/2023 : Odile BOUCLIER et Romain ZICARO
1/07/2023 : Maud GALLARD et David DROGUE
1/07/2023 : Annick SABAUD et Stéphane TAULEIGNE
19/08/2023 : Blandine FABRO et Dylan LE GALL
26/08/2023 : Elvira BARBERA et Daniel GONNON



DÉCÈS

Mireille FERRATO née PERRONE : le 15/06/2023
Serge PICARD : le 17/10/2023
Georgette ROCHE: le 6/11/2023



Les Caves du Soleil
"Vins, Boissons, Bières et Pompe à bière"

Tél. 06 73 49 86 56
22 avenue Saint Martin
26200 Montélimar



MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION

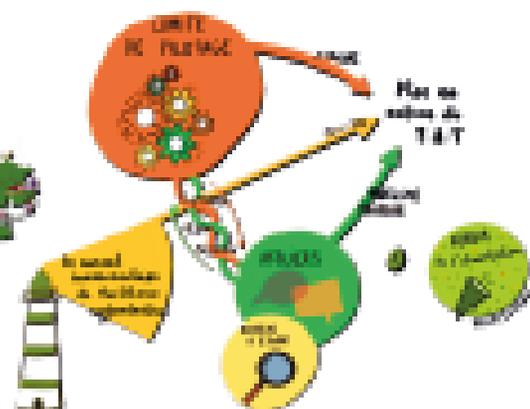
Extrait des pages du Mag de l'Agglo n°35 - Automne 2023, dédiées au Projet Alimentaire Territorial (PAT)



18

VIVRE ET HABITER
Projet Alimentaire Territorial

Agir



Ensemble pour une alimentation saine, locale et durable

Travail participatif et intermédiaire pour faire grandir l'agriculture

Les services rendus à nos usagers nous inspirent toujours les jours d'après et ce nous pousse à nous améliorer et ce pour ne pas rester à notre niveau et les améliorer en les accompagnant.

Notre rôle est de accompagner les agriculteurs

Notre rôle est de :

- accompagner les agriculteurs dans leur projet



de la terre à l'assiette,
donner du sens à votre alimentation

L'ambition

créer un lien entre les producteurs locaux et les consommateurs pour leur permettre de bénéficier d'une alimentation saine et durable.

Montélimar Agglomération
Projet Alimentaire Territorial



Sur l'Agglo :

Environ 14 500 ha de surfaces agricoles utiles
et
Près de 360 exploitations agricoles concernées

VIE ASSOCIATIVE



Association ADL

Comme à son habitude, le vide grenier a eu lieu le 14 Mai, dans le village. 40 exposants étaient présents, pour faire de bonnes affaires !!!

La fête de la lône du 13 et 14 Juillet s'est déroulée Place des Platanes, comme à l'accoutumé. La pétanque avec le Challenge «Christian Allègre», le bal ainsi que le feu d'artifice offert par la Municipalité ont débuté les festivités.

Le 14 Juillet a été animé par la troupe TRANSEXRESS en déambulant dans le village pour le plus grand plaisir des Ancônaïses et Ancônais !!! Le final a eu lieu place des platanes, en même temps qu'un méchoui qui a régalé bon nombre de personnes.

Notre saison continuera avec les lotos : le 1^{er} aura lieu le 19 Novembre.

Puis le 22 Décembre, le 29 Décembre, le 7 janvier 2024, le 11 février 2024.

Tous les lotos seront dans la salle des fêtes, à partir de 18h.

Nous sommes en réflexion sur le marché de Noël qui aura lieu le dimanche 10 Décembre dans la cour de la bibliothèque.

La date de la choucroute est fixée au 9 mars 2024.

Au plaisir de vous retrouver au cours de ces manifestations !!!

Et toujours le site Facebook ADL (Association Détente et Loisirs)



Club Honorine

Toujours autant d'animations au sein du Club Honorine pour le 2^{ème} trimestre.

Le 20 juin : repas avant les vacances ; 110 adhérents ont apprécié un excellent menu servi par le traiteur Fromentoux, à la salle Claude Allain.

Fermeture du 1^{er} juillet au 6 août : Vacances du Club.

Le vendredi 8 septembre : journée en Ardèche méridionale au restaurant « La Bombine » à MONTSELGUES (un car de 63 places + une voiture de 4 pers.)

Dimanche 5 novembre, salle Claude Allain : Loto du Club ; nombreux lots et bons d'Achat.

Repas de fin d'année ; vendredi 1^{er} décembre, salle Claude Allain, servi par M. Fromentoux, traiteur à Chomérac (Prix adhérent 30.00 €, non adhérent 35.00 €)

Tous les lundis, mardis et vendredis : réunions conviviales de 14h à 18h, salle M. Tauleigne

L'Assemblée Générale aura lieu vendredi 12 janvier, juste avant les vœux de M. le Maire.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE NOTRE DAME DU RHÔNE : ÉGLISE SAINT CORNEILLE ET SAINT CYPRIEN

La paroisse N. D. du Rhône s'étend sur les communes d'Ancône, Châteauneuf du R., Malataverne et de Montélimar.

Depuis septembre, le père Florian MEIGNIE (curé) est secondé par le Père Michel BRAVAIS (retraité 75 ans).

A Ancône : messe le 3^{ème} (et le 5^{ème}) dimanche du mois, à 9h, dans l'église, au centre du village.

Calendrier :

Réunions de l'équipe liturgique : A la salle paroissiale, à 9h 30, les lundis 13 nov, 11 déc, mardi 26 déc, les lundis 15 janv, 12 fév. 11 mars, 15 avril, 13 mai, 10 et 24 juin, Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes souhaitant réfléchir sur les textes bibliques de la messe dominicale qui suit.

Dimanche «Ensemble» : (ateliers, messe, apéro et pique nique) : Celui d'automne a eu lieu le 15 octobre à St James ; celui de printemps aura lieu le 3 mars. Voir dans Echos de mars le lieu)

Chapelet : les vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 mai à 18h 30 à l'église d'Ancône.

Les panneaux près de l'église récapitulent les événements importants du moment, dans la Paroisse.

Infos pratiques :

Pour des funérailles à l'église,

Veillez vous adresser directement aux pompes funèbres, elles contacteront la paroisse.

Pour un baptême ou un mariage religieux,

Veillez vous adresser à la permanence de la paroisse : 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16.

Pour le catéchisme des enfants : éveil à la foi dès 3 ans ; du CE1 à CM2, contacter le 06 45 63 69 77

ou par mail : catechismendr@gmail.com
(inscriptions même en cours d'année)

Pour les jeunes des collèges et lycées : adressez-vous au 19 r. Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16.

ou par mail : aumoneriesdesjeunesndr@gmail.com

Pour aller vous recueillir à l'église, vous pouvez emprunter la clé au salon de coiffure près de l'église.

Visite commentée de l'église, contactez : E . BONPAIN 06 47 76 86 85 ou G PLAN 06 11 21 81 40

Le Denier de l'Église est un don versé chaque année par les catholiques.

La collecte du Denier permet de couvrir les traitements des prêtres et les salaires des personnes au service du diocèse de Valence. C'est la principale ressource de l'Eglise catholique.

Il y a la possibilité de faire des versements par prélèvement automatique.

Si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don.

Des documents sont à votre disposition dans les églises.

Les Échos est le journal paroissial édité chaque mois.

Il est à votre disposition à Ancône ; à la mairie, au pôle médical, à l'épicerie de Mélanie », au salon de coiffure et à l'église.

Vous pouvez demander à le recevoir par e-mail, et aussi vous abonner à la newsletter mensuelle.

Voir sur le site de la paroisse Notre Dame du Rhône : <http://ndrhone-valence.cef.fr>

Facebook : [paroissenotredamedurhone](https://www.facebook.com/paroissenotredamedurhone)

Les membres du Relais de la communauté : M.P MAHTEU, G. PLAN et P. AUBERT

Ancône Culture et Patrimoine L'effervescence

Le festival Itinérance(s) est une émanation des différentes composantes culturelles de Montélimar Agglomération. Il est à la disposition des 27 communes qui peuplent son territoire. Musical, ludique, conté, chanté, dansé, joué... il épouse toutes les formes artistiques et de spectacle, il a lieu tout au long de l'année par épisodes saisonniers. Gratuit, il suffit de le mettre en place et d'offrir un verre à la fin de chaque séance. ACP en a usé à cinq reprises, entre février et novembre, avec l'appui municipal.

Un véritable arc en ciel dans le paysage ancônais et dans les moments que nous vivons! Ainsi se sont succédés l'ensemble orchestral «Confluences» et ses quarante musiciens, «Ineffable La Fontaine», «les Trente Glorieuses en musique et en image», la « Découverte de la réalité virtuelle », une « balade naturaliste ».



Notre programme s'est encore enrichi par la prestation, en association avec Mémoire et Culture Arméniennes, de la violoncelliste ukrainienne Myroslava Tsybka et par la réception du groupe de jazz Anatole pour un hommage à Michel Petrucciani. De même à l'occasion de l'une des « guinguettes de l'agglomération » proposée par Montélimar-Tourisme et attribuée à la commune d'Ancône place des platanes en bord de Lône, nos bénévoles ont là aussi retroussé les manches pour faire éclater un feu d'artifice intergénérationnel où des familles entières ont partagé une soirée très agréable.



Effacés les ennuis d'organisations, oubliés les efforts consentis, le succès était au rendez vous, nous avons vu des gens heureux et perçu cette onde de bonheur qui nous a atteints, la récompense du bénévolat !

Et puis, à la Chapelle-Maison du Patrimoine, où «Présence(s) Photographie » a maintenant élu résidence, 4 expositions se sont succédées. L'une d'entre elles, intitulée « Des îles » dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, faisait allusion à notre propre patrimoine naturel et paysager. Il s'agissait en fait, de celui de la commune voisine de Chateauneuf du Rhône. Cet ensemble de photographies faisait « apparaître sous le paysage ceux qui le fabriquent. Il s'intéressait à la manière dont un site naturel asphyxié pouvait redevenir un territoire sauvage à travers les aménagements dont il est l'objet ». Pas simple! à méditer pour notre équipe et notre population.

Et puis il y a aussi ces sentiers de randonnées qui nous sont chers que nous entretenons, et développons à l'image de cette petite passerelle bâtie en rive droite de la Lône. Elle est sensée accompagner le promeneur dans les profondeurs de cet espace de verdure nommé « île Blanc ».

Et puis il y a encore ce projet d'« Embellissement des rues d'un village drômois lié au Rhône ». Il n'a pas remporté l'adhésion espérée auprès de nos habitants. Malgré l'énergie déployée pour le créer et obtenir son financement intégral (5000€) dans le cadre d'un budget participatif départemental. Il a échoué! Nous devons reconnaître que nous n'avons pas su convaincre ni rassembler autour de ce projet original valorisant notre quotidien. Cependant, la désespérance n'est pas inscrite dans notre parcours associatif, la persévérance conduit toujours notre marche en avant.

Et puis...il y a tant de choses encore à entreprendre avec vous tous habitants d'Ancône.

Il nous faut lutter et vaincre ensemble un ennemi commun qui se nomme repli sur soi, entre soi qui isole, étouffe, rend indifférent et montre du doigt.

Tous ces moments festifs ont animé des lieux patrimoniaux emblématiques de notre village. Notre association s'applique à les promouvoir et les mettre en lumière: la cour de la bibliothèque, la place des platanes, la Chapelle-maison du patrimoine et tout notre environnement paysager immédiat. Ces lieux nous parlent d'une histoire que nous avons en commun. Ils doivent suivre le cours du temps, vivre au présent, accueillir les

VIE ASSOCIATIVE

joies et les divertissements d'aujourd'hui. Les provoquer aussi.

Ancône Culture et Patrimoine prône l'inter-associatif, le pratique déjà. Elle remercie une « espèce » en voie de disparition: le bénévolat local. Il reste le moteur indispensable à la vie sociale de notre petite communauté, à son accomplissement, à sa réussite. Un souhait gens d'Ancône :

Assistez aux assemblées générales de vos associations locales! Investissez vous! Nous vous attendons quant à nous pour notre assemblée générale qui aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes Claude Allain.

Notre repas « Omelette aux truffes » vous est ouvert en février prochain et nous vous attendons pour nos petits lotos très conviviaux le dimanche en fin d'après-midi. Le financement de toutes nos actions en dépend et passe par ces animations.

A bientôt dans le village!

BLOG ACP : taper anconecultureetpatrimoine sur votre navigateur «Google» ou autre.



LE SOU DES ÉCOLES

Le vendredi 29 septembre a eu lieu l'Assemblée Générale du Sou des écoles. Cette soirée a été l'occasion de faire le point des actions menées sur l'année scolaire 2022/23, mais aussi d'élire le nouveau bureau de l'association. Jennyfer Pudlik, après 7 ans au poste de présidente, laisse la place à Anaïs Chapus. L'ensemble des bénévoles remercie Jennyfer pour le travail réalisé.

Cette année s'annonce bien chargée pour le Sou des Ecoles qui a pour but d'organiser des événements au sein du village afin de financer les projets scolaires des écoles maternelle et élémentaire.

Nouveauté cet automne, le Sou a convié petits et grands à une journée initiation à la pêche avec l'aide de la Gaule Montilienne.

Les enfants ont partagé un moment convivial avec leurs proches au bord de la Lône et de découvrir les espèces aquatiques qui la peuplent.



L'évènement suivant est prévu le 12 novembre avec la traditionnelle bourse aux jouets. Les bénévoles pourront accueillir une centaine d'exposants venus vendre jeux, habits, livres et matériels de puériculture, l'occasion de faire le plein de bonnes affaires.

Avant la fin de l'année 2023 aura lieu une vente de sapins de Noël ainsi qu'une vente de décorations fabriquées par les élèves.

En 2022/23, les bénéfices des différents événements ont pu financer notamment les sorties scolaires à l'Aven d'Orgnac pour les élèves de l'école R.Desnos et des ateliers découvertes autour du pain et des insectes pour les élèves de l'école J.Prévert.

Les bénévoles espèrent que petits, grands, participeront avec plaisir aux événements proposés cette année !

A noter...

- 10 février 2024 : le loto
- 6 avril 2024 : le carnaval

VIE ASSOCIATIVE



UNION SPORTIVE D'ANCÔNE

Cette nouvelle saison sera placée sous le signe du changement.

En effet à la suite du départ de la présidence du club de David RUIZ et Steve ALLIBERT nous redémarrons cette saison avec un nouveau bureau qui sera composé de :

Président : Mikael LEONIEN

Trésoriers : David RUIZ, Michel PORTELLI

Vice-président : Yann CULTY

Directeur sportif : Yohann OMBRY

Secrétaires : Marie José BOUSCHET, Sophie CHAMPIER, Caroline ANDRE, Yeliz YILDIRIM

La saison sera également placée sous le signe du retour de deux catégories : U15 et U17, qui ont été absentes depuis 3 saisons. Nous leur souhaitons un bon retour et une très bonne saison sportive. Les festivités seront comme d'habitude aux rendez-vous cette année avec :

Notre grand loto qui se déroulera le 2 décembre 2023,

La fête du foot avec les tournois des U7 / U9 ainsi que les U11 / U13 qui se déroulera le samedi 8 et dimanche 9 juin 2024.

Sans oublier l'évènement spéciale de cette année : Les 60 ans du club.

Cette célébration aura lieu le samedi 22 juin 2024, en espérant vous voir nombreux pour fêter ce grand événement.

Bonne saison à toutes nos catégories.

LEONIEN Mikael

Président du club de l'Union Sportive d'Ancône

topocad
INFORMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Professionnel et Particulier
ZAE de Boulogne 580 chemin ds Coquelicots - 26160 La Bégude de Mazenc
contact@topocad.fr / 04 75 46 25 47 - www.topocad.fr

MSD SIGNALÉTIQUE
GRAVURE
IMPRESSION

zone du meyrol
MONTÉLIMAR

msd@wanadoo.fr
04-75-51-88-65

VIE ASSOCIATIVE

COMPAGNIE DES ARCHERS D'ANCÔNE



Vendredi 13 octobre 2023 assemblée générale de la compagnie des archers d'Ancône en présence de M^{me} Carrion Sonia, représentant la mairie d'Ancône. M Viltard Pascal, président, ouvre la séance en remerciant par leur présence les nombreux archers et pour leur participation à cette A G. Bilan moral et financier ont été adoptés. Remerciements à la mairie d'Ancône, au Département, à la Région, aux archers de la région, aux compagnies et aux clubs pour leur solidarité.

Bilan de cette année sportive : nos archers inscrits dans plusieurs concours régionaux avec de bons résultats, séances d'initiation à terre de jeux 2024 (un label destiné aux collectivités de s'engager dans l'aventure des jeux) et au Duck Race au profit de l'ADAPEI et à l'école primaire d'Ancône. La fête de la flèche du mois de juin a réuni les



enfants de l'école de tir, les parents et les archers de la compagnie, dans une ambiance conviviale autour de jeux de tir à l'arc.

Notre stand au forum des associations de Montélimar du mois de septembre nous a donné l'occasion de faire connaître notre discipline, de nouer des contacts, de rencontrer des personnes intéressées par le tir à l'arc. Cette année le nombre de licenciés est encore en progression, un sport qui attire beaucoup d'enfants et un public féminin, une preuve de la mixité de notre sport.



LE BAD DES ÉCOLES

La neuvième saison s'est ouverte le lundi 11 septembre pour notre association sportive. Comme chaque année, anciens et nouveaux adhérents se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur pour pratiquer le badminton.

Que vous soyez novices ou pratiquants assidus, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous en avez l'envie. Nous vous prêterons du matériel pour vous initier si besoin.

Cette saison sera ponctuée par des rencontres interclub associatifs. Ces soirées avec les clubs de Savasse ou d'Allan rencontrent toujours beaucoup de succès.

Nos traditionnels tournois internes sont également programmés... tournois de la dinde en décembre, tournois du printemps fin mars, et pour finir l'année en beauté le tournois des 3B en juin ou nous nous retrouvons après le tournoi à la lône pour partager un barbecue et jouer à la pétanque !

Le bureau se tient à votre disposition pour toute personne qui voudrait nous rejoindre ou simplement vouloir des renseignements.



LE PORTRAIT DE MIKAËL

UNE BELLE AVENTURE QUI COMMENCE...

Mikaël Léonien est originaire de Poitiers, dans la Vienne. C'est un papa aimant, père de trois enfants. Son fils Nathan commence à jouer au football à l'âge de 7 ans. Depuis, Mikaël l'accompagne aux matchs et aux entraînements. Au fil des années, il s'est de plus en plus investi dans le club de football de l'US Ancône. L'engagement des parents est essentiel pour le bon fonctionnement d'un club de sport. Il permet de créer une ambiance conviviale et chaleureuse, et de soutenir les enfants dans leur pratique sportive.

L'entraîneur de Nathan lui demande de prendre une licence de dirigeant pour donner un coup de main. Mikaël accepte et devient délégué. Au fur et à mesure, il s'investit régulièrement dans le club et en arrive à faire partie des anciens... Un bénévole que l'on voit souvent pour aider... Une figure incontournable.

Naturellement, lors de l'annonce de David Ruiz de laisser la présidence du club, c'était une évidence pour tous que Mickaël se propose.

Ainsi, en 2023, il a été élu président. Mikaël est fier de pouvoir contribuer au développement du club et de faire en sorte que l'ensemble des enfants puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles et surtout se faire plaisir.

Mikaël est un homme patient, à l'écoute et organisé. Il est également serein et positif. Ces qualités sont essentielles pour un président de club de football.



Objectifs pour la saison 2023-2024

- Redémarrer le club avec un nouveau bureau, un nouveau président
- Se faire plaisir
- Pour l'équipe première, continuer sur la lancée de la saison dernière
- Organiser des journées d'arbitrage pour sensibiliser et former les jeunes joueurs

Projets pour l'avenir

Le club souhaite continuer à se développer et à proposer des activités pour tous les âges. Il souhaite également renforcer ses liens avec la communauté locale.

2024 sera la 60^{ème} année depuis la création du club qui souhaite marquer l'évènement en juin autour d'une fête dont le programme est en cours de réalisation. A suivre...!

«C'est un investissement important, j'en suis conscient et cela m'impressionne mais je suis aidé au niveau des démarches administratives notamment, nous allons avancer tous ensemble, en se serrant les coudes»

9
Décembre

Séance cinéma de Noël : Le Pôle Express
Salle du Conseil, 17h30

La municipalité vous invite ensuite à découvrir les décorations de Noël et partager un vin chaud à partir de 18h30

10
Décembre

Marché de Noël organisé par l'ADL.
Programme sur anconedrome.fr

15
Décembre

Noël des enfants et seniors offert par la municipalité (salle des fêtes)

12
Janvier

Vœux du Maire, 19h (salle des fêtes)

3
Février

Omelette aux truffes organisée par ACP

9
Mars

Soirée Choucroute, 19h (salle des fêtes)

6
Avril

Carnaval avec le Sou des Ecoles (salle des fêtes)

Mai

Vide-grenier avec ADL

8-9
Juin

Fête du foot US Ancône

22
Juin

60 ans de l'US Ancône

23 ou 24
Juin

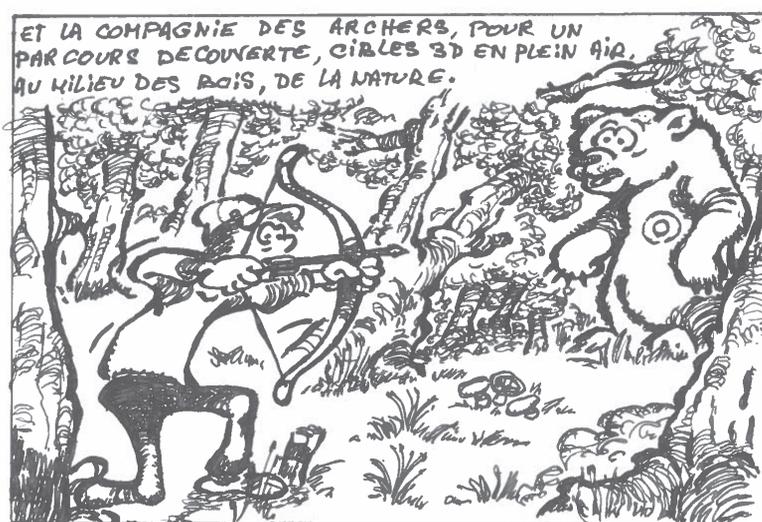
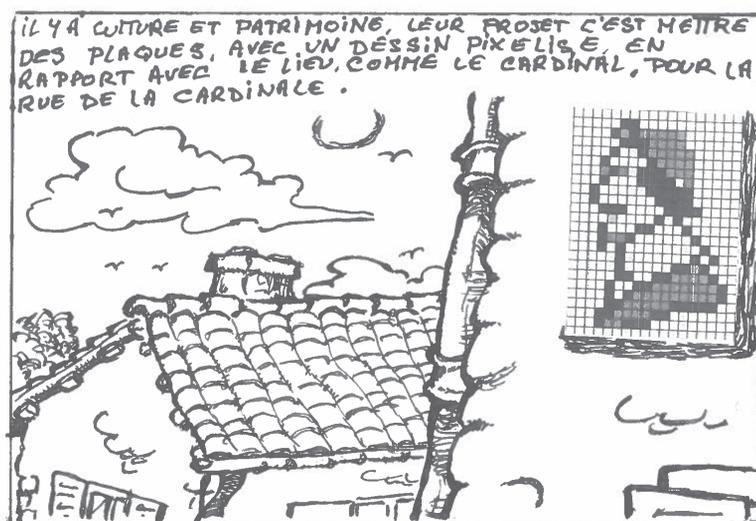
Feu de la Saint-Jean
Date précisée sur anconedrome.fr

Les lotos, salle des fêtes

26 novembre : loto ACP (18h)
2 décembre : loto US Ancône (17h)
3 décembre : loto ACP (18h)
10 décembre : petit loto ACCA (18h)
17 décembre : petit loto Pétanque Ancônaise (18h)
22 décembre : petit loto ADL (18h)
25 décembre : petit loto ACP (18h)
29 décembre : petit loto ADL (18h)
7 janvier : petit loto ADL (18h)
14 janvier : petit loto ACCA (18h - au Petit Centre)
21 janvier : petit loto Pétanque Ancônaise (18h)
28 janvier : petit loto ACP (18h)
4 février : petit loto ACP (18h)
10 février : loto Le Sou des Écoles (20h)
11 février : petit loto ADL (18h) précédé d'un repas
18 février : petit loto ACCA (18h)
25 février : petit loto Pétanque Ancônaise (18h)
3 mars : loto du Club Honorine (grand loto, 14h)
17 mars : loto du CCAS (grand loto, 14h)
24 mars : loto ACCA (18h)

Agenda sous réserve de modification. Suivez les dernières mises à jour sur anconedrome.fr et sur la page facebook de la commune.

LA BD DE JEAN-MARIE



VIE ASSOCIATIVE

Associations	Présidents	Mails
Le Sou des écoles Ancônaïses	Anaïs Chapus	anaischap@live.fr
La Chasse A.C.C.A.	Teddy Wilk	teddy.wilk@orange.fr
US Ancône	Mickaël Léonien	lmiky26@gmail.com
La Paroisse	Georgette Plan	gf.plan26@outlook.fr
Le Tennis Club	Franck Bigard	bigardfranck@msn.com
Les Fous du Bad	Johnny Berthou	lesfousdubad26@gmail.com
Le Club Honirine	Jacky Peresson	mm.quiblier@orange.fr
Association Détente et Loisirs	Eric Rhodet	sylvie.rhodet@orange.fr
Le Tarot	Stéphannie Donger	stephaniedonger26@gmail.com
Les Archers d'Ancône	Pascal Viltard	archers-ancone@laposte.net
Les Pitchouns	Sandrine grégoire	sandrinegre26@gmail.com
Comité des fêtes	Corinne Bigard	comitedesfetes26200@gmail.com
Ancône Culture et Patrimoine	Claude Froment	claudе.froment26@gmail.com
La Pétanque Ancônaïse	Laurent Roche	petanque.anconaïse@gmail.com

IDÉE RECETTE

RECETTE DE LA BOMBINE

Pour 4 personnes

1 kg de pommes de terre
800g de plat de côte de porc
2 oignons (facultatif)
4 feuilles de laurier
2 brins de thym
50g d'olives noires
Poivre, sel

En option : dès de tomates



*Couper la viande en suivant les os, émincer les oignons
Faire revenir dans un cocotte avec 1 cuil. à soupe d'huile d'olive
Ajouter le laurier et le thym
Quand la viande a une belle coloration, mouiller à hauteur avec de l'eau
Ajouter les pommes de terre coupées en demi-rondelles épaisses
Faire cuire à feu doux pendant 1h30*

La bombine s'accompagne d'une salade relevée d'ail ou de saucisses grillées. Bon appétit

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

OUVERT

Du lundi au vendredi

8h30/12h00 - 14h/19h

Samedi 8h30/12h30

14h/19h

Dimanche 9h/12h30



Flashez ce QR code
POUR RETROUVER
NOS PROMOS, PARTOUT,
TOUT LE TEMPS



Tel.04 75 49 65 70
www.bricomarché.com

ZA La Rotonde
Route du dépôt

07 400
LE TEIL

ZCR CLIMATISATION



CLIMATISATION
Le confort à portée de main



Contact mail : zcrclimatisation@gmail.com
Site internet : www.zcr-climatisation.fr

ANCÔNE

LISTE DES SERVICES

Installation
Maintenance
Dépannage

SPECIALISATION

Climatisation
Pompe à chaleur
Traitement d'eau
Ballon thermodynamique

Romain ZICARO

Tel.06 76 00 71 31



HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

04 75 01 02 07

32-34, Grande Rue - Ancône - BP 123 - 26203 MONTELIMAR cedex
commercial@sas26.fr - www.sas26.fr